



Faramans

LA SUPERETTE

C'est le 5 Mars 1994 que M. Jean Boyer, Sénateur de l'Isère et Conseiller général du Canton, coupe le ruban de l'inauguration de la superette de Faramans sous les applaudissements d'un nombreux public. C'était la fête au village, dans ce village qui n'avait plus de boulangerie, une dizaine d'années auparavant et qui, avec la disparition de la dernière épicerie était condamné à une mort lente.

Le conseil municipal a relevé le défi et, exploitant ses atouts, (situation du carrefour de la Bièvre, du Liens et de la Valloire ; une grande entreprise familiale attachée au pays ; un environnement de qualité propice au développement touristique...) a saisi les opportunités et les a exploitées, dans une perspective à long terme. Depuis 1983, l'action a été menée pour créer :

- un réseau d'assainissement,
- un accueil touristique avec le camping,
- des logements pour de nouveaux habitants,
- des commerces et des services.

Successivement, vient le jour une boucherie, un salon de coiffure, (juillet, septembre 1987), un cabinet médical (1988) et un cabinet de kinésithérapie (1992). Cette dynamique s'accompagne, grâce à l'initiative privée, de la création d'un cabinet d'infirmiers décentralisé et d'une officine de pharmacie (1989).

Dans la logique de cette même dynamique, c'est un commerce multiple de type "libre service" qui vient compléter cet ensemble. Le projet a abouti grâce à la rencontre de Christophe Hervé, très motivé et fort sympathique, de la Municipalité, avec l'assentiment des commerçants déjà installés, ainsi que de la population. C'est aussi grâce à la coopération de Christophe Hervé et d'un fournisseur spécialisé dans les petites surfaces (société Montagne) dont la politique commerciale est basée sur la compétitivité des petits commerces de proximité.

Le local fut acquis et aménagé par la municipalité. La surface de vente de 100 m², plus un local technique, une réserve, une cour pour stocker le gaz sont mis à la disposition de M. Hervé sous forme d'une location



L'un de l'inauguration

progressive pendant deux ans pour accompagner la montée en puissance de l'activité. Le concours de l'Etat (opération mille villages de France) et du département dans le cadre de sa politique de développement économique ont été sollicités et obtenus sous forme de subventions. M. Bourgeois, architecte, fut missionné par la commune pour mener à bien les travaux qui furent réalisés en un temps record.

Courant mars, l'agrandissement et l'embellissement du parking furent également menés à bien. Aujourd'hui, Faramans, commune de 687 habitants seulement, compte une douzaine d'emplois, rien que dans les commerces et les services. Et ce nouveau pôle commercial équilibré entre La Côte St-André et Boadepoire entre parfaitement dans le cadre de notre politique d'aménagement du territoire pour le bien-être de toutes les populations alentour.

On formule des vœux pour la réussite de l'entreprise de Christophe Hervé mais on ne doute pas de son succès. Sa superette est ouverte tous les jours de 8 h à 12 h 30 et de 15 h à 20 h. Dimanche et lundi de 8h à 12 h 30.

S.A.R.L.
MENUISERIE
LAURENT

MENUISERIE
DE BATIMENT

38260 FARAMANS
TÉL. 74 54 20 83
FAX 74 54 23 91

PARKING

En relation avec la création du commerce, le parking existant a été modifié, rénové et agrandi. 24 places sont actuellement disponibles. L'édicule des W.C. a été enlevé et des toilettes en sous-sol ont été aménagées, d'un accès facile. L'ensemble a été réalisé dans un délai satisfaisant et un emplacement a été prévu pour un arbre qui prendra racines... à la Ste Catherine...



Le parking et les nouvelles toilettes souterraines

10 LOGEMENTS SOCIAUX ET 12 GARAGES

En complément à la Résidence Eglantine, et dans la perspective d'un aménagement de centre village, la Municipalité a demandé à la société Dauphinoise pour l'Habitat de construire 10 logements, soit 2 T4 et 8 T3. La commune a cédé le terrain et a exonéré de la taxe locale d'équipement cette construction pour favo-



Logements sociaux en construction



Logements en voie d'achèvement

riser l'abaissement du montant des loyers. Ce sont dix logements collectifs bénéficiant de P.L.A. (Prêts Locatifs Aisés) et 12 garages. Ces logements ont également reçu le label H.P.E. (Haute Performance Énergétique) 3 étoiles et confort plus.

FEU D'ARTIFICE

Pour la 2^e année consécutive, l'équipe du C.E.R.F. (Comité d'Entente Rural de Faramans) nous a régals d'un splendide feu d'artifice, subventionné en partie par le conseil municipal. Pour le nombre de tirs et la qualité des couleurs, Faramans peut rivaliser avec certains feux des camions alentours. Le spectacle tiré sur l'eau, avec de merveilleux rebels fin agrémenté par des jets d'eau illuminés par de puissants projecteurs de couleurs. Bravo le C.E.R.F. !

LAVOIR

À l'entrée du village, à droite, vous pourrez vous rafraîchir à la vue d'un édifice qui appartient au patrimoine local et qui a été rénové, embellie, grâce à un abri bus fleuri et un parterre qui vient d'être posé, contenant les armoiries du "dief" de Faramans, la Grenouille (crotaille) et la Châtaigne.



La porte avec les armoiries

**CARROSSERIE
PEINTURE**
BUCLON BERNARD



Dépannage

La Ranche
38260 FARAMANS
Tél. 74 54 30 13

LA RÉFECTION DES JEUX DE BOULES

(Suite aux pluies diluviennes de l'automne 93, les jeux de boules du Marais avaient été gravement détériorés. Quelques travaux de première nécessité furent effectués, afin de mettre les emplacements à la disposition de la Foire aux Châtaignes, à la mi-octobre. Mais au printemps 1994, il fallut envisager une remise en état correcte de l'ensemble en vue de la saison bouliste qui s'ouvrait.

Des adhérents, renforcés par le personnel communal procédaient aux divers travaux : ratissage, nivelage, sablage et compactage des jeux. Mais la dureté et la pluviosité laissaient encore à désirer, car il faut plusieurs années pour que le terrain se stabilise. Profitant d'un programme de voirie qui prévoyait un enrobé à chaud, le conseil municipal, sur proposition du président de la Boule du Marais, acceptait d'y adjoindre le revêtement des jeux de boules.

L'entreprise DUMAS réalisait, après un travail préparatoire de nivellement, un tapis en enrobé 0/6 à raison de 120 kg au m². Le traçage des cadres fut réalisé grâce à une scie à disque diamant, et le sablage avec du sable provenant des championnats de France 1993 à Alpeexpo à Grenoble et cédé gratuitement par le Comité Bouliste de l'Irère (seul le transport restait à la charge de la commune).

Ainsi, cet équipement a-t-il atteint une qualité digne du classement "haut de gamme". Ces aires de jeux ont amplement satisfait les joueurs les plus exigeants et ont servi également, à leur grande satisfaction, aux pétanqueurs du Camping et des environs qui ont pu s'adonner pleinement à leur passion. De même, organisateurs, exposants, clients et badauds de la Foire 94 ont pu évoluer sur une plate-forme dure et sèche. Cette réalisation, complétée par l'éclairage des jeux, a permis de renforcer la qualité de notre complexe sportif et culturel dont la renommée n'est plus à faire.

CAMPING

Grâce à un intense travail d'organisation et un excellent contact humain, M^{me} Lamouret est en train de gagner le pari du démarrage du camping. La fréquentation de ces lieux de détente et de repos a pris un tournant décisif que confirment tous les chiffres (on relève la présence de plus de 800 Français pour plus de 2000 nuitées). Parmi les 14 nationalités étrangères représentées, on retrouve plus de 450 Hollandais et 140 Allemands, 2 Australiens et même un Américain. Outre les "clients" dont le nombre est en progression constante, le camping bénéficie de plusieurs apports et innovations. Les V.T.T. ont été un "plus" pour la plus grande joie des mordus de cette nouvelle petite reine.

La progression des Hollandais s'explique par le fait que notre camping a été choisi comme gîte d'étape sur le parcours Hollande - Méditerranée à bicyclette. Grâce à cette initiative, le camping a reçu une dizaine de randonneurs en moyenne par soir en haute saison.

Quant aux Allemands, c'est grâce à une démarche d'approche, des traductions et les efforts conjugués de M^{me} Lamouret et de M. et M^{me} Pierson, en direction de l'A.D.A.C. de Sarrebourg, que le projet a abouti. Le Président M. Engelmann a convaincu ses sociétaires de s'intéresser à notre camping. Une vingtaine de caravanes et une quarantaine de personnes (souvent des responsables de camping en Allemagne) y ont séjourné pendant une semaine. Ils furent accueillis au centre de loisirs le dimanche 18 Septembre et en collaboration avec l'Office de Tourisme, un programme de visites échelonnées sur la semaine dans la région Côcoise, Viennoise et Voironnaise leur fut proposé. Les Ets. Roehrer et le Palais du Chocolat (Jouvenot) ont figuré entre autres visites.

Le 18 Septembre, ce furent des moments émouvants, au cours desquels des cadeaux symboliques furent échangés : plaque dorée de l'A.D.A.C. (Automobile Club de la Sarre) et une cassette vidéo sur la Côte St-André, cité natale de Berlioz. Echanges dont la presse locale s'est fait l'écho et qui précéderont la dégustation de produits locaux en pleine expansion : jus de pommes, vins de mûres, de pêches, de framboises, dans un cadre très convivial.

Le Camping a un bel avenir !

ALUTEC 
S.A.

Fonderie Coquille Alliages Légers
NANTOIN
TÉL. 74 54 41 65



M. Engelmann et Pierson en plein effort !

BASE DE LOISIRS "LES EYDOUCHES"

LIEU DE DETENTE, DE SPORT ET DE PROMENADE

Cet espace de 25 hectares, situé à Taraman, se divise en plusieurs secteurs d'activité. Outre le camping et l'étang du Marais, la Base de Loisirs accueille d'abord le centre aéré Galahouline qui a ouvert ses portes en 1992, ensuite le practice de golf qui a démarré en mai 1995, dont l'accès est gratuit, et enfin le golf de la Bièvre de 4 trous dont l'inauguration a eu lieu le 25 juin dernier. Les parcours licenciés ont pu ainsi découvrir un parcours agréable, de difficulté moyenne, agrémenté de deux petits plans d'eau. Tout en offrant des équipements destinés à la détente et au sport, la base de loisirs est également un lieu de promenade où l'environnement a été respecté et protégé. En effet, de nombreux chemins se prêtent volontiers à la flânerie et à l'observation silencieuse des espèces, notamment dans la roseière, réseau de petites mares reliées entre elles par de petits bras de terre, qui offre déjà une flore et une faune aquatiques intéressantes.



Inauguration du golf de la Bièvre le 25 juin 1995

BILAN DE L'ACTIVITE GOLF

L'ouverture du parcours quatre trous a été déterminante dans l'augmentation de la fréquentation du golf puisque les golfeurs ont pu pratiquer leur sport dans des conditions réelles de jeu. Après six mois d'ouverture, l'engouement pour cette nouvelle activité dans la plaine de la Bièvre est certain. En septembre et octobre, certains week-ends, le parcours atteignait complet. Au cours de cet été, le golf a été découvert avec satisfaction par de nombreux résidents sesoisiens qui ont fait part de leur intention de prolonger à l'avenir leur séjour dans la Bièvre ou d'y revenir plus souvent le week-end. A partir de cette activité et en complément avec d'autres initiatives, des perspectives intéressantes s'ouvrent pour le développement d'une véritable économie liée au tourisme.

LE GOLF, UNE DISCIPLINE SPORTIVE POUR LES SCOLAIRES

Le golf, excellent sport de concentration, peut être pratiqué dès l'école primaire. Cette année, 200 élèves environ, dont deux classes de l'école primaire Marcel Paguel de La Côte Saint-André, ont profité des cours dispensés par un moniteur. Durant les mois de juillet et août, 76 enfants du Centre Aéré ont également été initiés. Les élèves de l'enseignement secondaire ont pu aussi découvrir ce sport : 68 jeunes des collèges et 108 du lycée Hector Berlioz ont ainsi suivi les ateliers sur le practice. A noter que le golf est désormais une discipline sportive que l'on peut choisir en option dans le cadre du baccalauréat. En 1995, 280 élèves de seconde et première prépareraient cette option.

L'ECOLE DE GOLF

Celle-ci a repris son activité en septembre 1994 et fonctionne le mercredi après-midi et le samedi matin, durant toute l'année scolaire pour les jeunes de 7 à 16 ans. Une cotisation annuelle de 1000 F donne droit aux cours, au prêt du matériel et à l'accès aux installations. En cas d'absence, les jeunes auront la possibilité de suivre des cours en salle afin d'apprendre les règles de ce sport en vue de passer le brevet sportif et 2^e degré (examen national) permettant d'obtenir l'entrée gratuite sur tous les golfs jusqu'à l'âge de 21 ans.

CREATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LA BIEVRE

Le Golf public de la Bièvre appartient au District de La Côte Saint-André. En sa qualité de propriétaire, le District assure l'accueil des utilisateurs, l'entretien du terrain (arrosage, tonte, etc.). Il encaisse aussi les redevances pour l'utilisation des installations (règlementations annuels, green fees, ventes de balles, location de matériels). Le District a accordé l'exclusivité de l'enseignement à deux professeurs diplômés.

Mais imaginez-vous la création d'un terrain de football sans une équipe ? Certes non ! C'est pourquoi, quelques utilisateurs réguliers de cette merveilleuse réalisation ont souhaité organiser l'association en accord avec les élus responsables.





Le golf de la Bièvre, au Parc de la Bièvre, près de Paris.



Le golf est ouvert toute l'année...

Pour tous ceux qui souhaitent vivre du leur individuel ou collectif d'initiation ou de perfectionnement, un accueil diplômé d'Etat est à la disposition du public. Un club d'accueil vous renseignera sur les horaires d'ouverture, les réservations des courts etc.

☎ 74 54 32 70

de golf. C'est ainsi qu'est née l'Association Sportive du Golf de la Bièvre, le 16 septembre 1994, de type loi 1901. Le bureau constitué a confié la présidence à Guy-Louis Clavier. Le siège social est fixé à l'accueil du golf, chemin du golf, 38260 Paramus. Tel. 74 54 32 70.

L'objet de cette association :

- être un interlocuteur responsable pour le District, délivrer les licences et assurances indispensables pour jouer ;
- organiser des compétitions pour amateurs ou débutants ;
- gérer le handicap des joueurs, former des équipes de compétiteurs ;
- aider à la gestion d'une école de golf ;
- informer toute personne sur ce sport (règles de l'équipement) ;
- assurer la promotion du Golf public de la Bièvre.

Le fonctionnement de cette association repose sur le bénévolat comme dans toute association de ce type. Quatre commissions ont été créées : une commission sportive chargée d'organiser des compétitions, une commission jeunes pour participer à la gestion de l'école de golf et présenter les élèves au Brevet sportif, une commission seniors nécessaire à l'organisation de rencontres pour les aînés, enfin une commission partenariat pour trouver des sponsors et des partenaires indispensables pour les compétitions.

La première compétition organisée par l'association de golf s'est déroulée les 1er et 2 octobre : le "trophée des pers" a été disputé sur 12 trous en "stroke play", avec deux séries hommes et deux séries dames. Cette manifestation a attiré plus de cent joueurs, venus de tous les horizons. La finale, également d'un grand intérêt, a eu lieu le 30 octobre. De nombreux prix ont récompensé les gagnants. Une compétition en match play s'est également déroulée entre le 15 septembre et le 5 novembre 1994 et la saison golfique a été clôturée par une compétition en stabilité le 5 novembre.

LE TOURISME VERT

Un groupe de travail de la Commission Tourisme a déterminé les conditions d'attribution des aides à la création de chambres d'hôtes et de gîtes. Si l'intervention du District dans ce domaine ne concerne pas le contrôle des normes administratives, d'accueil ou de sécurité des chambres d'hôtes, assuré par "Gîtes de France" et "Accueil Paysan", elle dépend en revanche du certificat d'agrément délivré par ces organismes. Néanmoins, l'aide apportée par le District aux particuliers ne sera effective que pour la création de deux chambres d'hôtes ou de deux gîtes (les frais engagés au-delà ne seront pas pris en compte).

● CHAMBRES D'HÔTES

- vote de subvention 15 %
- montant maximal des travaux réalisés par chambre d'hôte 40 000 F
- plafond de subvention par chambre d'hôte 6 000 F
- nombre maximal de chambres admissibles 2

● GÎTES RURAUX

- vote de subvention 25 %
- montant maximal des travaux réalisés par gîte rural 40 000 F
- plafond de subvention par gîte rural 6 000 F
- nombre maximal de gîtes admissibles 2

